



BUDGET PARTICIPATIF

Vous avez choisi !

L'équipe municipale s'y était engagée dans le cadre de son programme : mettre en place différents dispositifs de participation des habitants à la vie de la commune.

Elle a lancé un Budget Participatif pour lequel le Conseil municipal a débloqué une enveloppe de 50 000 € dédiée à la réalisation de VOS projets pour la ville.

Vous avez fait votre choix !

- 👉 18 projets proposés
- 👉 3 recevables et soumis au vote des habitants



À suivre !



Consultez le détail des réponses apportées par la ville par projet proposé :

www.jeparticipe.ville-lardy.fr

> Détail des projets analysés



ÉTÉ 2021

Communication sur le concept de Budget Participatif

SEPTEMBRE 2021
> FÉVRIER 2022

Dépôts des projets par les habitants

FÉVRIER > MARS 2022

Analyse des projets par les services

MARS > AVRIL 2022

3 projets éligibles soumis au vote des habitants

MAI > JUIN 2022

Résultat du vote des habitants

JUIN > DÉCEMBRE 2022

Mise en œuvre par les services en lien avec l'habitant porteur du projet retenu & communications régulières autour de l'avancée du projet + évaluation



Parmi les 18 projets que vous avez proposés, 9 sont déjà en cours de réalisation par la ville et ses services

(vidéoprotection, nettoyage des canalisations d'eaux usées, végétalisation-arborisation, parcours sportif, caméra thermique éco d'énergie...).

L'action de la municipalité et des services est donc déjà en ligne avec vos attentes !

(Les 6 derniers projets proposés ne correspondaient pas au Règlement du Budget Participatif).